

## **Fiche 5 : L'articulation évaluation – accompagnement - formation**

### **1. L'accompagnement par un pair**

Suite à une évaluation ou dans un cadre concerté entre un chef d'établissement et inspecteur, un IEN CCPD et un directeur d'école, un accompagnement par un pair peut être pris en charge par l'EAFC, dans un cadre négocié.

### **2. L'accompagnement et la formation suite aux évaluations**

Un espace de recueil des besoins en formation identifiés suite à une évaluation (rendez-vous de carrière, entretien professionnel) sera proposé sur le Portail EAFC.

Les projets d'accompagnement ou de formation individuels ou collectifs seront co-construits avec les évaluateurs dans un processus de suivi sur le long terme afin de mesurer les effets sur les pratiques professionnelles.